

➔➔ PROTOCOLE SANITAIRE POUR LA TENUE DES CAMPS D'ÉTÉ 2020

LES PRINCIPES CLES

- ✋ Les camps sont autorisés.
- ⚡ Les camps sont nécessaires au bien-être des jeunes, ils sont un espace de respiration essentiel.
- ➔➔ Les gestes protecteurs font partie intégrante de la vie de camp :
 - Lavage des mains fréquent
 - Nettoyage quotidien des espaces communs
 - Distanciation physique (1m)
 - Cloisonnement du camp vis-à-vis de l'extérieur
- * L'organisation du camp est adaptée aux consignes sanitaires :
 - Privilégier la vie d'équipe
 - Adaptation de l'intendance
 - Renforcement du rôle de l'assistant sanitaire

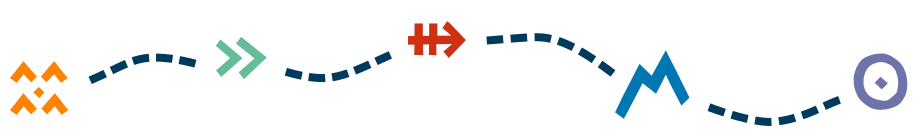
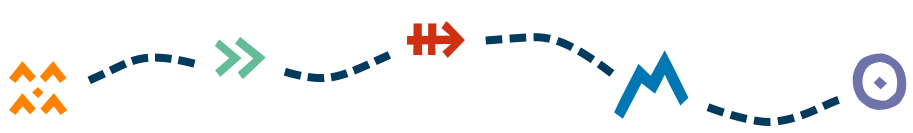


Table des matières

Les principes clés	1
Section 1 – Consignes COVID	3
Un camp scout, un lieu protecteur	3
Un risque faible, des besoins importants, un équilibre À trouver	3
La prévention en amont.....	4
La responsabilité.....	5
En pratique	6
Les gestes protecteurs	6
Les équipes / L'unité	9
Activités	9
Le lieu de camp.....	11
Les transports	13
Hygiène.....	14
Le médical en camp.....	14
Section 2 – Bien vivre son camp	18
Vie en équipe	18
Rythme de vie	18
Prendre son temps.....	18
S'installer confortablement	19
Simplement vivre ensemble : une charte de vie.....	19
EN MAÎTRISE	20
RESSOURCES	21



SECTION 1 – CONSIGNES COVID

UN CAMP SCOUT, UN LIEU PROTECTEUR

Ce protocole sanitaire adapté et applicable au contexte sanitaire actuel est mis à disposition de tous les adultes de l'association Scouts et Guides De France. Il recense les règles, consignes ou recommandations prises par l'association en tant qu'organisateur d'accueils collectifs de mineurs. Il a été écrit à partir du protocole ministériel spécifique aux accueils de scoutisme et des textes réglementaires en vigueur pour la période estivale.

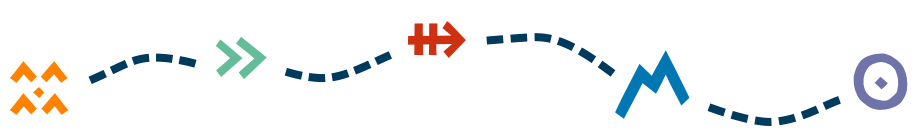
- 🕒 Il apparaît important de ne pas ajouter des mesures supplémentaires à celles indiquées dans ce présent document : ces mesures sont proportionnées et adaptées au risque sanitaire actuel.
- 🕒 Elles seront révisées si la situation sanitaire évolue et transmises par mail.

Le reste des mesures habituelles aux accueils de scoutisme sont à retrouver dans le [guide réglementaire du scoutisme français](#).

UN RISQUE FAIBLE, DES BESOINS IMPORTANTS, UN EQUILIBRE À TROUVER

Il est important de trouver **un juste équilibre entre les gestes protecteurs nécessaires et le besoin de sécurité affective et émotionnelle, d'activité physique des enfants et des jeunes**. Les enfants et jeunes accueillis ont besoin d'une démarche positive et bienveillante, centrée sur l'essentiel : les gestes protecteurs ET le retour progressif à une vie la plus normale possible pour leur permettre de grandir et s'épanouir en sécurité.

- 🕒 Les activités de scoutisme ont lieu en plein air, ce qui limite également le risque de contamination collective.



LA PREVENTION EN AMONT

En amont des camps et pour limiter encore le risque, il est demandé aux parents de ne pas envoyer leur enfant en camp s'il présente des symptômes de Covid :

- les responsables légaux du mineur seront invités à **prendre sa température avant le départ** pour le camp. En cas de symptômes ou de fièvre (38°C), l'enfant ne doit pas prendre part au séjour et ne pourra y être accueilli ;
- en revanche **aucun certificat médical ne peut être exigé** attestant de l'absence de risque de portage sain.

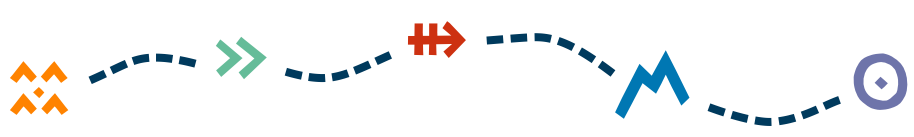
Les enfants présentant des problèmes de santé connus doivent être identifiés en amont.

Un PAI¹ (Projet d'Accueil Individualisé) est, si besoin, fourni par les parents qui prennent la responsabilité d'envoyer leurs enfants en camp malgré les risques éventuels. Ce PAI doit être rempli avec le médecin traitant de l'enfant (généraliste, pédiatre ou spécialiste). Ils ne peuvent exiger plus de précautions que celles recommandées par l'État et l'association. Si le risque leur semble trop important, l'enfant concerné reste alors chez lui.

Un chef ou une cheftaine présentant un ou plusieurs facteurs de risque² décide, après avis médical si nécessaire, de sa participation ou non au camp. Il peut décider d'opter pour des mesures individuelles de protection. Ces aménagements individuels ne doivent pas impacter le fonctionnement du camp et la nécessité de proposer un cadre de vie adapté au bien-être des enfants accueillis.

¹ <https://www.sgdf.fr/vos-ressources/doc-en-stock/category/20-sant>

² <https://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/actualites-du-ministere/article/coronavirus-qui-sont-les-personnes-fragiles>



LA RESPONSABILITE

Le protocole sanitaire doit être présenté aux parents.

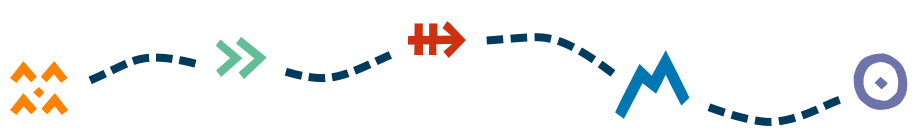
La décision d'envoyer leur enfant en camp dans ces conditions leur revient et ils prennent cette responsabilité, conscients des risques éventuels. Ils ne peuvent exiger plus de précautions que celles recommandées par l'État et l'association.

Pour les accueils collectifs de mineurs, l'obligation de résultat est limitée à l'alimentation et aux transports (voir lien ci-dessous).

Pour tous les autres cas, **c'est l'obligation de moyen qui prévaut, le risque zéro n'existant pas**. Pour que la responsabilité civile d'un chef ou d'un organisateur soit engagée, il faudrait que celui-ci ait commis une faute. Si le présent protocole est respecté, la responsabilité civile de la maîtrise ne peut être engagée en cas de Covid avéré lors du camp.

- ✋ Les maîtrises sont tenues d'appliquer le protocole, pas de garantir que personne ne sera malade.

Pour en savoir plus : <https://www.jdanimation.fr/actualites/covid-19-quelle-responsabilite-pour-les-organiseurs-directeurs-et-animateurs-d-acm>



EN PRATIQUE

Le lieu de camp est un espace privilégié pour prendre soin de soi et des autres. Cette année en particulier, il sera nécessaire :

- d'apporter une **vigilance à l'hygiène individuelle**, en particulier des mains, et celle du lieu de camp ;
- de garder une **attention particulière dans les interactions avec l'extérieur** : déplacements, sorties du lieu de camp ou visite d'une personne extérieure au camp ;
- **d'adapter les activités et organisation du lieu de vie de camp** afin de faciliter la distance physique, notamment en privilégiant la vie d'équipe- y compris en gardant les équipes de vie lors des jeux ;
- de **faire porter un masque lors lorsque la distanciation physique (1m) n'est pas possible.**

LES GESTES PROTECTEURS

Les gestes protecteurs sont connus pour limiter les risques de transmission des virus respiratoires tels que le coronavirus :



Se laver les mains très régulièrement



Tousser ou éternuer dans son coude



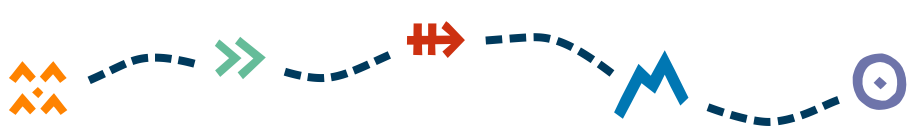
Utiliser des mouchoirs à usage unique et les jeter immédiatement



Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Ces gestes protecteurs correspondent à des mesures d'hygiène élémentaires et sont applicables en camp. Des affiches sont disponibles en téléchargement pour votre camp et doivent être affichées.

Le port de gants est strictement proscrit (sauf lors de soins des plaies ou pour préparer les repas si l'hygiène simple des mains semble insuffisante).



LE LAVAGE DES MAINS

Le lavage des mains est essentiel.

Il consiste à laver à l'eau et au savon toutes les parties des mains pendant au moins 30 secondes, avec un séchage soigneux, en utilisant de l'essuie-tout ou une serviette personnelle. Les serviettes ou torchons à usage collectif sont à proscrire.

À défaut du lavage des mains, l'utilisation d'une solution ou d'un gel hydroalcoolique peut être envisagée. Son usage doit être encadré pour les enfants (risque de mésusage, d'intoxication). Dès que possible, les mains doivent être lavées à l'eau et au savon.

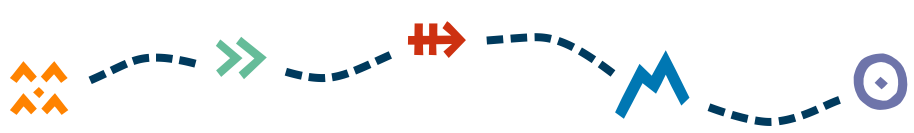
Le lavage des mains doit intervenir :

- avant toute manipulation d'aliments (intendance et préparation des repas) ;
- avant et après une activité ;
- après les courses et le rangement des denrées ;
- avant et après chaque repas ;
- avant et après l'usage des toilettes ;
- après s'être mouché, avoir toussé, avoir éternué ;
- avant de manipuler un masque et après l'avoir retiré ;
- en cas de besoin (mains sales, souillées, etc.).

Le respect du lavage des mains et des autres gestes protecteurs en camp doit faire l'objet d'une sensibilisation, d'une surveillance et d'une approche pédagogique adaptée à l'âge et aux capacités de chaque jeune.

Des outils sont disponibles :

- [📄 Tutoriel pour se laver les mains](#)
- [Doc en stock - rubrique réseau santé - prévention](#)
- Le site : <https://solidarites-sante.gouv.fr/>



LE PORT DU MASQUE, UNE EXCEPTION

La plupart du temps, le port du masque n'est pas nécessaire sur le lieu de camp. Le port du masque n'est indiqué qu'en cas d'activité ne permettant pas de respecter la distanciation physique ou pendant la distribution des repas.

Il doit également être porté par les adultes et les jeunes dès 11 ans dans toutes les situations à risque de contact :

- pour aller faire les courses ;
- pour aller chez le médecin, à la pharmacie, chez le dentiste, etc ;
- en cas d'utilisation de transport en commun ;
- en cas de rencontre avec des personnes extérieures au camp (propriétaire, gendarme, DDCS, etc.) ;
- lors de soins.

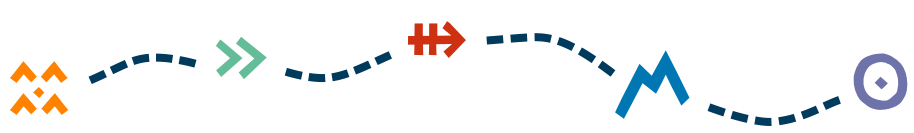
Le masque est indispensable en cas de symptômes suspects de covid (fièvre et/ou toux) et avant tout avis médical, y compris pour les jeunes de moins de 11 ans.

Les masques à usage unique sont à privilégier, ils doivent être intégrés au matériel de camp.

Les masques à usage unique sont jetés après usage dans une poubelle qui se ferme hermétiquement. Les masques en tissus sont mis de côté, lavés avec précaution, séchés à l'air libre dans un endroit où les jeunes ne circulent pas, avant réutilisation.

Il doit être bien porté pour être efficace et être changé régulièrement, idéalement toutes les 4h pour rester efficace.





LES EQUIPES / L'UNITE

La réglementation incite à un fonctionnement en sous-groupes de 15 jeunes maximum afin de limiter les risques de circulation du virus. Chez les Scouts et Guides de France, la taille des équipes est largement inférieure à cette limite et ne pose donc pas de problème.

- 🕒 L'ensemble de la vie quotidienne et l'organisation des activités devra **s'appuyer largement sur un fonctionnement en équipe.**
- 🕒 Les équipes sont constituées dans la mesure du possible pour toute la durée du camp.
- 🕒 Les temps en unité sont possibles en veillant à limiter les interactions prolongées entre les équipes.

ACTIVITES

La majorité des activités sont possibles, mais nécessitent d'être adaptées ou questionnées au regard des consignes sanitaires et des principes :

- 1) Limiter le risque de contacts répétés et prolongés (moins de 1m pendant plus de 15min), les contacts brefs sont possibles.
- 2) Mettre en place les gestes protecteurs, en particulier le lavage des mains avant et après l'activité (la désinfection du matériel utilisé est réalisée quand cela est possible)
- 3) Limiter les interactions entre les équipes dans le cas d'activités à plus de 15.

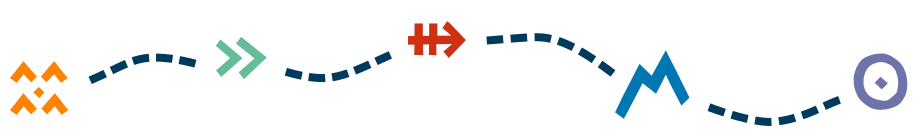
Concrètement :

- * L'équipe est la cellule de base sur laquelle on peut s'appuyer dans les activités.
- * Le port du masque n'est pas nécessaire pour les activités qui ne nécessitent pas de contact prolongé : **balle au prisonnier, thèque, foot ...**
- * Des activités pour toute l'unité sont également possibles en limitant les contacts entre les équipes : **jeu de piste, course d'orientation, prise de fortin, ateliers tournants ...**
- * Pour les veillées, les temps prières et les repas les jeunes seront assis par équipe

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

#9





- * Le port du masque peut être nécessaire pour les jeux et activités qui nécessitent un contact prolongé à moins d'1m. Exemple avec un **jeu de stand** où l'équipe peut faire face à un animateur pendant un temps prolongé. Sauf à garantir une distance de 1m entre les participants.

LES SORTIES À L'EXTERIEUR DU CAMP

Des activités en dehors du lieu de camp restent possibles (exemple : randonnée), accompagnées d'un chef ou d'une cheftaine, en équipe ou en sous-groupe de moins de 15 jeunes.

En cas de rencontre avec d'autres promeneurs, il convient de respecter la distanciation physique.

ACTIVITES EN AUTONOMIE

Les activités en autonomie sont possibles **uniquement pour les pionniers-caravelles et compagnons** de plus de 14 ans par groupe de 8 jeunes maximum. La réglementation habituelle s'applique :

- 2 nuitées maximum ;
- délimitation du parcours et reconnaissance.

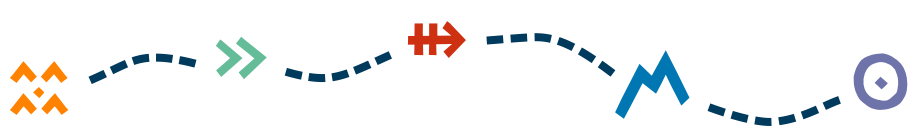
Les jeunes devront être équipés de gel hydroalcoolique et les conditions de couchage devront être similaires à celles du camp.

ACTIVITES MARINES

- **Les activités marines pourront être organisées**, en respectant les gestes protecteurs.
- Une fiche spécifique sera publiée.

VENT DU LARGE

- Les activités Vent du large ne dépendent pas de ce protocole spécifique aux mineurs et ont leur propre protocole. Une fiche spécifique sera publiée.
- **Les activités Vent du large avec hébergement sont fortement déconseillées**, mais les activités à la journée restent possibles.



LE LIEU DE CAMP

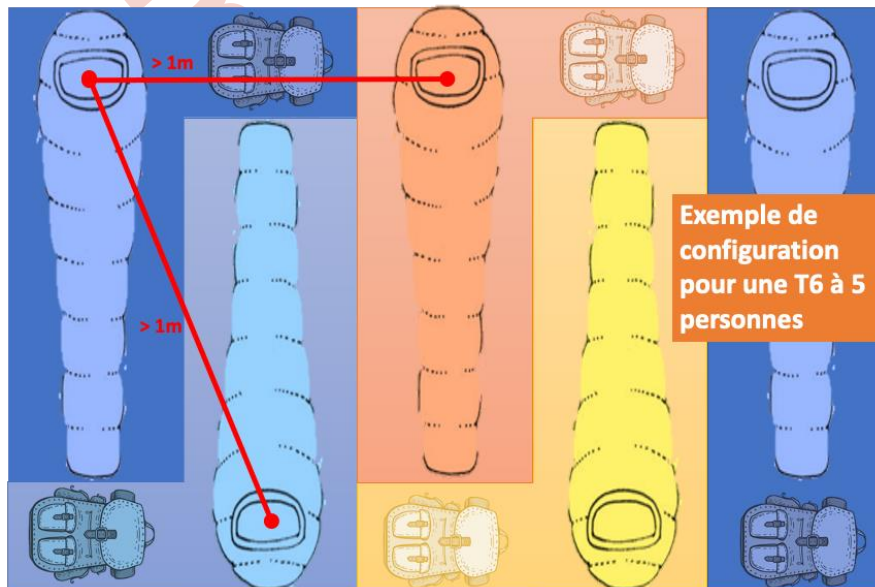
COUCHAGE

L'installation dans une tente doit permettre de maintenir une distance physique entre les personnes. Il est recommandé un couchage tête-bêche et de **ne pas utiliser les tentes à leur capacité maximale**.

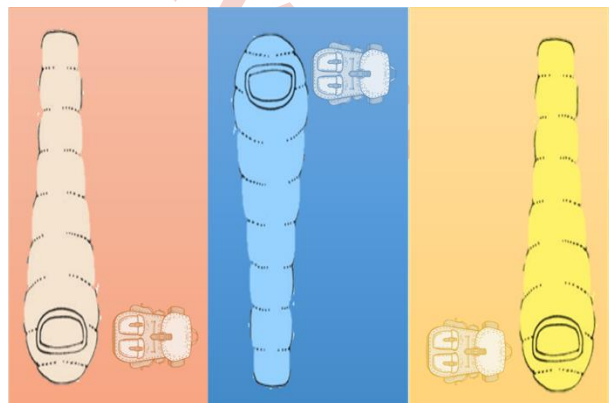
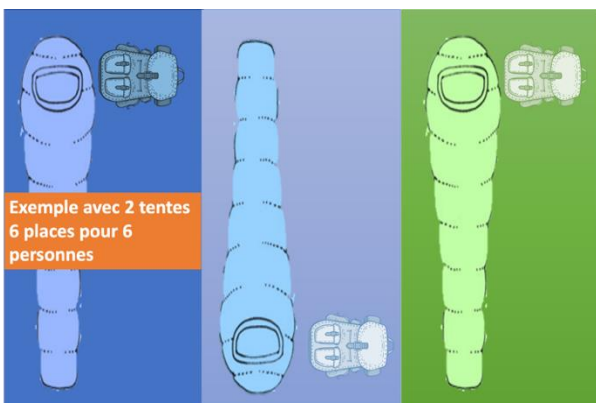
La maîtrise veille tous les jours à ce que **les tentes soient bien rangées**, les affaires de chacun dans les sacs. **Les tentes sont aérées quotidiennement**.

Plusieurs configurations sont possibles pour une équipe, voici quelques exemples :

- Minimaliste : tente 6 places à 5 ou T8 à 6.



- Confort : 2 tentes 6 places à 6



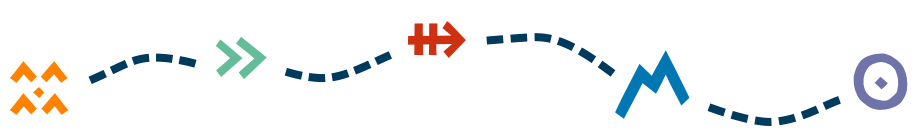
Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

#11



Scouts et Guides de France
Immeuble Le Baudran - Bâtiment D
21-37 rue de Stalingrad 94 110 Arcueil
Tél : 01 44 52 37 37

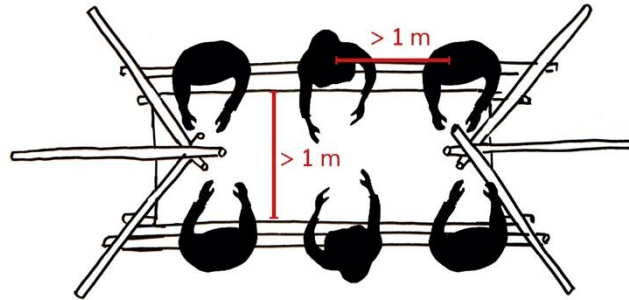
sgdf.fr
f t i y



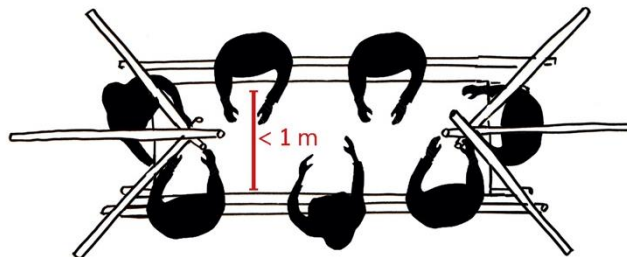
LES INSTALLATIONS

L'aménagement des tables doit être prévu pour assurer une distanciation physique et un placement en équipe est privilégié.

1/ Elargir les tables



2/ Organiser la table en quinconce

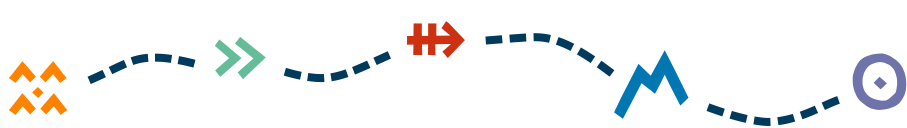


Les tables sont nettoyées après chaque repas, l'utilisation d'une nappe en toile cirée est recommandée.

L'INTENDANCE

Elle respecte les préconisations habituelles en termes de cuisine collective et cuisine en plein air avec **une vigilance particulière aux points suivants** :

- Les mains sont lavées après le rangement des denrées alimentaires, après avoir débarrassé les denrées de leurs emballages inutiles (boîte, sachet), après le rinçage et l'épluchage des fruits et légumes, avant et après la préparation des repas, avant et après le service.
- Les surfaces servant à la préparation des repas doivent être lisses et lavables, elles sont nettoyées avant et après utilisation,



- Le matériel de cuisine est soigneusement lavé à l'eau chaude après chaque utilisation, séché à l'essuie-tout ou à l'air libre et rangé à l'abri.
- Les fruits et légumes sont rincés à l'eau claire avant d'être rangés et avant d'être cuisinés. Ils devront être épluchés soigneusement.
- Les gestes protecteurs sont rappelés avant chaque repas.

Repas en unité

- L'usage du masque pendant le service est obligatoire.
- L'équipe chargée de la préparation du repas sera également chargée du service pour ne pas multiplier les risques de contact avec l'alimentation.
- Chaque personne dispose avant le repas de son propre matériel (assiette, couvert, quart, serviette), il n'y a pas d'échange ou de partage possible pendant le repas.

Vie en équipe

- Chaque participant dispose de sa gourde personnelle.
- Chaque équipe dispose du matériel nécessaire pour se laver les mains et d'une poubelle.

LES TRANSPORTS

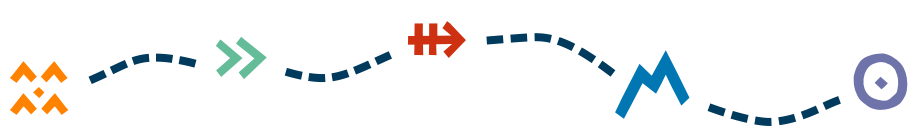
L'objectif est de minimiser le risque de contamination et de limiter les contacts avec des personnes extérieures (conducteurs de l'autocar, usagers du transport en commun, public sur les aires de repos, etc.).

Les transports privés (voiture personnelle) et privatisés (autocar) sont à privilégier.

Durant les transports, y compris le covoiturage :

- dans la mesure du possible, on veillera à la distanciation physique entre les groupes de 15 mineurs voyageant ensemble ;
- le port du masque pour les adultes et enfants de plus de 11 ans est obligatoire dès lors que la distanciation physique (1m) ne peut pas être respectée.

Le transport sera soumis aux règles sanitaires de la société de transport (SNCF, RATP, etc.) en vigueur le jour du départ.



HYGIENE

LES SANITAIRES (FEUILLÉES)

Ils ne sont pas mixtes. Du papier toilette est à disposition. Pour les feuillées, l'intimité doit être respectée (bâche, cloison, etc.). Un point d'eau est mis à disposition à proximité avec savon liquide et essuie-tout. Ils sont nettoyés à minima une fois par jour.

L'HYGIÈNE INDIVIDUELLE

La toilette est quotidienne (douche de préférence). Le lavage des mains est systématique. Chaque participant utilise une serviette individuelle, qui sera séchée à l'air libre. L'utilisation des gants de toilette est fortement déconseillée (nid à microbes).

LE MEDICAL EN CAMP

LE RÉFÉRENT PRÉVENTION COVID-19

Sous l'autorité du directeur du camp, l'assistant sanitaire est désigné référent "prévention covid-19".

Il est chargé :

- de formaliser l'information aux parents en lien avec le directeur du camp ;
- du lien avec le médecin de proximité, en amont et pendant le camp
- de coordonner la mise en place des mesures présentées dans ce document (matériel disponible sur le camp, organisation du camp, couchage, lavage de mains, affichage...);
- du rappel régulier des gestes protecteurs pendant le camp ;
- du respect du protocole en cas de suspicion de cas de covid dans le camp, avec le directeur de camp

Le référent prévention covid-19 **doit s'appuyer sur un responsable jeune par équipe** et assurer ainsi une bonne circulation de l'information dans chaque équipe et dans l'ensemble de l'unité pendant le camp.

Le jeu des conseils permet de faire un point régulier sur le bon respect des gestes protecteurs tout au long du camp.



EN AMONT

Le médecin de proximité doit être identifié et contacté. Il s'agit de définir avec lui le cadre de son intervention en cas de problème de santé, suspicion de covid ou autres.

Les différents points suivants pourront être abordés :

- coordonnées et adresse du médecin ;
- horaires d'ouverture du cabinet ;
- conditions d'accessibilité du cabinet : sur rendez-vous ou non, gestion des urgences ou non ;
- possibilité ou non d'avoir un avis téléphonique ;
- possibilité ou non de demander une visite sur le lieu de camp (par exemple : en cas de suspicion de Covid, si plusieurs malades, si absence de moyen de transport, etc.) ;
- alternative(s) en cas de fermeture du cabinet et pour les problèmes en dehors des heures ouvrables (WE, jour férié, soirée et nuit) : système de garde de médecine générale sur le territoire, appel du 15, hôpital, confrère, sos-médecin, etc...

L'INFIRMERIE

La tente infirmerie servira de tente d'isolement en cas de suspicion de Covid. Elle sera nettoyée avant un nouvel usage.

S'assurer avant de partir en camp que le thermomètre de la trousse de soin fonctionne correctement.

En cas de symptômes (suspicion de covid ou autres), l'assistant sanitaire le consigne dans le carnet de suivi et prend un avis médical auprès du médecin de proximité de préférence.

- ✘ Pour rappel, aucun médicament ne peut et ne doit être délivré sans avis médical.



SUSPICION DE COVID

La covid a comme particularité de pouvoir entraîner de multiples symptômes, la plupart non spécifiques (c'est-à-dire retrouvés dans d'autres maladies). **Il s'agit donc de ne pas poser un diagnostic tout seul sans avis médical.**

Pour rappel **les principaux symptômes** devant faire suspecter un cas de Covid sont :

- une fièvre même peu élevée (<38°), mais elle peut être absente,
- une toux,
- des symptômes ORL : rhume, mal de gorge, conjonctivite, etc.,
- une perte de goût ou d'odorat SANS rhume associé.

Point de vigilance : la discrétion doit être de mise quant aux informations médicales transmises à des personnes autres que les professionnels intervenant pour des soins.

Les étapes :

1. Procéder à l'isolement du jeune ou de l'adulte
2. Prendre un avis médical rapidement, mais sans urgence (médecin de proximité ou à défaut le 15)
3. Suivre les recommandations de l'avis médical
4. Informer les parents et le responsable de groupe
5. En cas de covid avéré, prendre contact avec la ligne d'urgence SGDF (01 47 07 81 62)

Dans tous les cas :

- Rester serein face à la situation
- Respecter les gestes protecteurs
- Faire porter un masque au jeune et à tout adulte s'occupant de lui
- Veiller à la désinfection des lieux et espaces contacts
- Rassurer le jeune (ou le chef) et lui expliquer ce qui va se passer
- Informer et rassurer l'unité sur la situation
- Informer les parents du jeune et le responsable de groupe régulièrement
- Rester à l'écoute des consignes de l'autorité sanitaire

Points d'attention

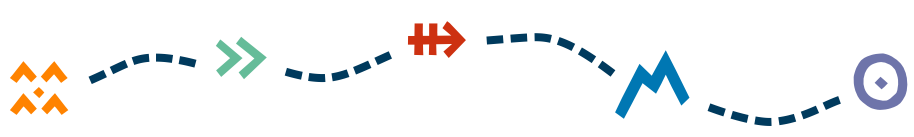
- Si un adulte doit quitter définitivement le camp, **veiller au respect du taux d'encadrement** et en informer la DDCS et le RG le cas échéant



- **La ligne d'urgence interne aux SGDF** reste une ressource possible, les chefs doivent savoir où trouver son numéro qui est aussi affiché en évidence sur le lieu de camp. Elle pourra notamment aider le directeur à identifier si la situation nécessite de réaliser une déclaration d'incident grave auprès de la DDCS.

En cas de contamination avérée dans les quinze jours suivant la fin du camp

L'autorité sanitaire se chargera du suivi des cas contacts. La liste des participants leur sera fournie. Toutefois le RG peut prévenir les familles concernées et les encadrants (aucun nom ne doit être communiqué aux autres familles).



SECTION 2 – BIEN VIVRE SON CAMP

Sur le camp, une installation réfléchie, une vigilance au rythme de vie et une bonne hygiène participent au respect des consignes collectives et sont les garants d'un cadre sécurisant pour les enfants.

VIE EN EQUIPE

Dans la mesure du possible, les équipes de vie (service, jeux, etc) doivent être les mêmes que les équipes de couchage, pour toute la durée du camp. En accentuant ce système des équipes, vous pourrez aussi favoriser la prise de responsabilité, et accompagner à l'autonomie. Certains pourront sans doute vouloir sortir de ce cadre, à vous de valoriser leur place dans l'équipe et les talents qu'ils peuvent mettre au service de leurs pairs.

Vous pouvez porter une attention particulière à leur composition avant le camp, éventuellement en consultant les jeunes pour s'assurer que chacun s'y sente bien. Pendant le camp : jeu des conseils, bilan de journée, etc.

RYTHME DE VIE

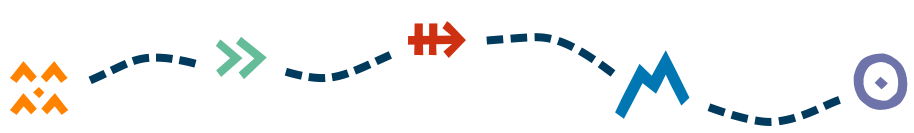
Cette année plus que jamais, les adultes du mouvement devront être vigilants à ces 3 points : prendre son temps, s'installer confortablement, "simplement" vivre ensemble.

Voir sur doc en stock [maîtrise et rythme de vie](#).

PRENDRE SON TEMPS

Les jeunes ont vécu dans leur cellule familiale pour la plupart. Loin des copains, avec un rythme de journée propre à l'organisation de leur famille.

Se retrouver en groupe peut majorer les émotions. Les retrouvailles peuvent générer une grande excitation et **canaliser cette énergie va demander de la patience !** Mais



également des émotions de tristesse, un sentiment d'inconfort, d'anxiété, de TROP-PLEIN peuvent arriver plus rapidement et fortement que d'habitude.

S'y préparer permet de **préserver la dynamique de groupe** au maximum.

Il y aura un piège à éviter, celui de l'hyperactivité, d'un planning trop rempli, des horaires de journée trop serrés. Il nous faudra choisir cet été de prendre notre temps, de vivre la tranquillité et la sobriété.

La journée type du camp respecte le **rythme naturel** des jeunes. Les jeunes se sentent sécurisés, car ils ne sont pas dans l'inconnu, ils connaissent le programme de la journée :

- **Le sommeil** : les horaires du coucher et du réveil sont adaptés et réguliers.
- **Les repas** : soyez large sur ces horaires de préparation, de repas en équipe ou en unité et de rangement par la suite.
- **Des temps calmes** : par exemple en début d'après-midi, l'organisme est au plus bas, le soleil au plus haut, pas d'activité physique. L'heure de rejoindre son hamac, au calme, et de se couvrir la tête de son sombrero.

S'INSTALLER CONFORTABLEMENT

Prendre le temps de l'installation, c'est mettre les conditions pour vivre confortablement en pleine nature. L'installation dans la nature est un élément clé de mise en œuvre de notre méthode.

Les installations doivent privilégier l'intimité.

Un lieu (tente ou autre) de retour au calme peut être installé : lieu où chacun pourra s'isoler volontairement, se retrouver, trouver de petites activités « refuges ».

Si vous devez installer un coin fumeurs, consulter le kit spécifique rappelant la réglementation, le cadre éthique, l'approche pédagogique.

SIMPLEMENT VIVRE ENSEMBLE : UNE CHARTE DE VIE

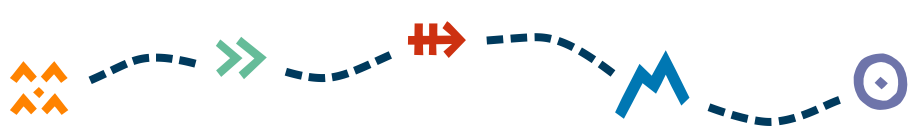
Nous avons tous vécu le confinement, mais pas forcément de la même manière. Certains ont pu être éprouvés, fragilisés, d'autres sont restés sereins...

Aujourd'hui, on se retrouve. Les envies, besoins, difficultés de chacun doivent être respectés.

Mouvement de jeunesse et d'éducation populaire catholique ouvert à tous, sans distinction de nationalité, de culture, d'origine sociale ou de croyance. Association de loi 1901 reconnue d'utilité publique, habilitée à recevoir dons et legs.

#19





L'écriture d'une charte de vie d'unité et d'une charte de vie de maîtrise permet de se mettre d'accord sur des règles communes pour bien vivre ensemble. Cela permet aussi de prévenir les violences "ordinaires".

On peut donc prendre du temps pour que chacun puisse exprimer et entendre des autres ce qui faciliterait la manière dont nous allons vivre ensemble. Un temps en équipe peut être proposé avant d'écrire la charte en unité. Les chefs et cheftaines sont garants du respect des règles de vie du camp.

Quelques points d'attention peuvent être soulignés :

- Des relations respectueuses entre chacun et chacune
- La non-violence, verbale, physique (insultes, moquerie, propos sexiste, raciste...)
- Le respect de l'intimité de chacun, de la vie privée de chacun
- L'interdiction et la dénonciation du harcèlement
- Le respect de chacun sur les réseaux sociaux, ce qui nous amène à la notion de consentement
- Le consentement = *je suis d'accord avec...*

EN MAITRISE

Il est conseillé de prendre le temps des retrouvailles et des conseils de maîtrise.

Chaque jour, les chefs font le point sur la vie du camp et l'état de santé des jeunes de manière générale : physique, affective, etc. En cas de doute ou de besoin, elle prévoit rapidement un avis médical en prenant contact avec le médecin de proximité identifié.

La maîtrise veillera à être **valorisante, sécurisante et bienveillante** pour permettre aux enfants de grandir harmonieusement.



RESSOURCES

- [Le site du ministère des Solidarités et de la Santé](#)
- [Le site de Santé Publique France](#)
- [Doc en stock Santé – Scouts et guide de France](#)
- [Protocole sanitaire](#) relatif à la reprise des accueils collectifs de mineurs avec hébergement

